

CONTRE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 1 JUIN 2022

Membres présents : 10

Membre absent : ZANFONI ALDO

Présents : Patrick RIOLINO, Jean Noel GUENEAU, Maude COUDRIN, Nathalie CREBOIS, Alain LE CARTREUX, Jacques PINEAU, Jean Michel DOUX, Marine TONOLLI, Steffy LANTIER, Jacqueline D'HIVERT

Séance ouverte à 19H00

ORDRE DU JOUR :

- Centre Français Protection Incendie et maintenance
- Signalisation Rue Sous - Mongue (-3,5T)
- Décision de la pompe à essence de Brinon sur Beuvron
- Décision Abattoir de Corbigny
- Signalétique Grande Route
- Subventions
- Location salle des fêtes : prix
- Questions diverses

Délibération sur la dématérialisation de la publicité des actes

Il a été voté à l'unanimité contre la dématérialisation à ce jour.

Signalisation de la Rue Sous Mongué

La signalisation interdisant les plus de 3,5T a été voté à l'unanimité.

Décision de la pompe à essence de Brinon sur Beuvron

Après lecture du rapport de la station essence de Brinon sur Beuvron. Il a été voté contre à l'unanimité du maintien du service.

Décision Abattoir de Corbigny

Concernant la demande d'achat d'action(s) pour l'Abattoir de Corbigny

4 personnes ont voté pour

6 personnes ont voté contre

Centre Français Protection Incendie et Maintenance

Le devis CFPI d'une somme de 476,40 par an a été accepté à l'unanimité.

Signalétique Grande Route

La pose de coussins berlinois a été voté à l'unanimité.

Location de la salle des fêtes : prix

A l'unanimité il a été décidé les prix suivants

100 euros pour les habitants du village

170 pour les personnes hors commune

100 euros pour les associations hors commune

La caution ne bouge pas et reste à 200 euros

La municipalité et le maire remercient Mr Perreau pour le don et l'implantation d'un panneau pour éviter que le terrain communal dit "terrain de foot" devienne une déchèterie.

Fin de séance 20h20